



ASSOCIATION SOREZIENNE

N°203080 Sous Préfecture de CASTRES.

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 27 mai 2012

L'an deux mille douze, à 15 heures, les membres de l'association se sont réunis à l'auditorium de l'ECOLE DE SOREZE, sur convocation du conseil d'administration en date du 19 avril 2012

L'assemblée est présidée par M. Jean-Hugues Vasen en sa qualité de président.

Le secrétariat est assuré par M. Jean-Michel Languillon.

Le président constate que 60 des membres (sur 84 membres ayant cotisé) sont présents et 13 représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 73. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Deux assesseurs sont nommés : MM. Patrick Gaire et Michel Epaulé.

Puis, le président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice.
- quitus au trésorier.
- élection de douze administrateurs.

Il donne la parole au vice-président M. Dominique de Laurens-Castelet qui explique le déroulement de l'Assemblée Générale. Un échange de vues intervient concernant les modalités d'élection du nombre d'administrateurs. Ont pris la parole : MM. Philippe Martinel, Pierre Delage de Luget et Jean-Paul Aubry. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Il donne ensuite lecture du rapport moral de la présidence.

Rapport financier du trésorier Jean-Michel Languillon.

Le rapport est accepté à l'unanimité. Quitus est donné aux administrateurs.

Les anciens administrateurs ne se représentant pas, il est procédé à l'élection des douze membres du Conseil d'Administration, avec une seule procuration par votant présent.

Les assesseurs reçoivent puis dépouillent le vote.

Le Président donne le résultat du vote.

Sont élus

Messieurs : Jean-Paul BOSSUGE, 60 voix, Philippe MARTINEL, 55 voix, Patrick CHABIN, 54 voix, Pierre DELAGE de LUGET, 53 voix, Bertrand GELI, 49 voix, Christian MATHON, 47 voix, Gaston BERGASSE, 47 voix, Idesbald LINOSSIER, 43 voix, Maurice FABRE, 40 voix, Serge de LESTRADE, 38 voix, Myriam MORETTI, 37 voix, Yves REBERGA, 37 voix.

Le président clôt l'Assemblée Générale.

Ont signé le procès-verbal le 27 mai 2012 à 18 heures :

MM. Jean-Hugues VASEN, président, Serge DECOURT, webmaster, Dominique de LAURENS-CASTELET, vice-président, Jean-Michel LANGUILLON, trésorier, Patrick GAIRE, assesseur, Michel EPAULE, assesseur.

Le président
ont signé le procès verbal, le 27 Mai 2012 18h00

Jean Hugues Vassen, Serge Decourt, Dominique de Laurens Castelet

Jean-Michel Languillon, Patrick Gaire, Michel Epoule

P. GAIRE